

## FLEURUS

# Les patinoires, une affaire fleurusienne

À Fleurus, l'entreprise Colors Production s'est fait une spécialité de l'installation de patinoires saisonnières. En Belgique surtout, mais aussi en France.

## • Benoît WATTIER

La saison des patinoires bat son plein. Celle de Charleroi offre ses 800 m<sup>2</sup> de glace depuis vendredi dernier sur la place Verte. Mons, Gembloux, Jodoigne, Huy et bien entendu Bruxelles, pour ne citer que les principales, proposent aussi ces plaisirs d'hiver qui font la joie des petits et des grands.

Derrière cette glace, on ne trouve pratiquement qu'un seul nom : Colors Production. Et pour cause, cette PME basée sur le zoning de Martinrou, à Fleurus, occupe, selon ses dirigeants, la quasi-totalité du marché. « En Belgique, 98 % des patinoires saisonnières, c'est nous », avance Axel Vercootere, gestionnaire opérationnel.

Initialement basée à Jodoigne, cette entreprise spécialisée dans les pompes frigorifiques et à chaleur a pris ses quartiers à Fleurus il y a une décennie. Pour des questions d'infrastructures liées au développement de l'activité. « De 10 projets vers 1995, on en est à 80, en Belgique, mais aussi au Luxembourg et en France, jusqu'à Tarbes et Port-Barcarès et même dans les stations de sports d'hiver. Nous occupons 50 % du marché français. Notre plus grand projet, sur 1 800 m<sup>2</sup>, c'était à Brest. »

## Sept semaines intenses

Cette activité, qui représente 40 % du chiffre d'affaires de l'entreprise – de l'ordre de 6 mil-



Charleroi fait partie de la vingtaine de patinoires que Colors Production a installées en Belgique, le temps des fêtes.



Les impressionnantes pompes frigorifiques sont le cœur des patinoires installées par l'entreprise dirigée par Nicolas et Axel Vercootere.

lions € au total – est particulière à plus d'un titre. « Depuis la minovembre, c'est "la guerre" ! » sourit Axel Vercootere. Car nous devons installer toutes les patinoires en un minimum de temps. Ensuite il faudra tout démonter, la saison s'achevant fin janvier. » Par conséquent, Colors Production, qui emploie une quinzaine de personnes, engage une bonne quarantaine de saisonniers afin de mener les opérations tambour battant. D'autant qu'il n'y a pas que la patinoire et sa machinerie frigorifique à installer...

« Nos clients sont demandeurs d'un package patinoire, poursuit le gestionnaire. Nous disposons ainsi non seulement de 12 000 paires de patins et de 300 jeux pour enfants pour glisser sur la glace, mais nous avons aussi 400 chalets à disposition pour les marchés de Noël. » Complémentairement, Colors Production peut aussi fournir des pistes de luge et des sentiers de glace.

## De prestigieux clients

En dehors de ces sept semaines bien remplies, l'entreprise ne se

croise pas les bras. Lorsqu'on sait qu'un groupe frigorifique coûte entre 20 000 et 100 000 €, il est essentiel de les rentabiliser. « Nous les louons à des sociétés telles que la Sonaca, Good Year ou le CHU de Charleroi, notamment lorsqu'elles rencontrent une panne avec leur matériel. On assure aussi la clim pour les VIP à Francorchamps. » Soit 30 % du CA. « Les 40 % restants, c'est de la vente, de l'installation et de la maintenance de groupes froids ou airco. Parmi nos clients, nous comptons Schneider Electric, ArcelorMittal, Shanks, ING, Fortis... »

Avec le temps, les patinoires saisonnières ont pris de plus en plus d'importance dans l'activité de l'entreprise. Moyen essentiel pour assurer la rentabilité du coûteux matériel et de la main-d'œuvre, normalement moins sollicitée en période hivernale, elles sont devenues un pan majeur de son activité, grâce à un public constamment enthousiaste. « On n'a jamais connu la crise. Et on n'a jamais eu autant de projets que cette année », confie Axel Vercootere. ■

## Moins d'énergie nécessaire

Même si les patinoires saisonnières sont installées l'hiver, elles ne vont pas sans poser la question de l'énergie nécessaire à maintenir la couche de 15 cm de glace nécessaire à la glisse.

« C'est vrai, reconnaît Axel Vercootere. Mais en une vingtaine d'années, il y a eu beaucoup de progrès technique. Les rendements ne font que s'améliorer. On peut dire que la consommation d'électricité a été divisée par deux voire trois. Avant, le rendement d'une pompe était de 1 kW électrique pour 1,5 kW de froid. Avec les pompes actuelles, le rapport est de 1 à 4. »

Il avance d'autres améliorations. « On a aussi travaillé sur l'isolation et la régulation se fait par un thermostat interne qui permet d'avoir des rendements bien meilleurs, notamment en tenant mieux compte de la température quand elle est sous zéro. Une régulation intelligente, en quelque sorte. On sait même commander à distance si nécessaire. »

Cela étant dit, suivant la température ambiante, une patinoire coûte quand même entre 2 000 et 5 000 € d'électricité. Le prix du rêve et de la féerie, selon le gestionnaire. « Mais il faut faire le ratio entre la consommation et le plaisir procuré aux 15 000 personnes attendues pour une patinoire de 800 m<sup>2</sup>. »

Si l'argument ne convainc pas les plus écolos, l'entreprise dispose d'une douzaine de patinoires synthétiques, ne nécessitant ni groupe, ni énergie et moins de transport. Avec un peu moins de féerie quand même... **B.W.**

## ◆ FARCIENNES

### Des animations à la Maison du Père Noël

Le vendredi 15 décembre, dès 18 heures 30, au château OXYjeunes situé au n° 89 de la rue Albert Ier à Farciennes, l'ASBL OXYjeunes organisera la Maison du Père Noël.

Au programme figurent différentes animations. À 18 h 30 : jeux, animations familiales et rencontre avec le Père Noël.

À 19 h 30 : départ avec flambeaux vers le marché de Noël de la Grand'Place où est prévu un spectacle.

Les animations sont accessibles aux enfants dès l'âge de 3 ans.

Entrée : 6 €.

## AISEAU-PRESLES & CHÂTELET

# Recours en vue contre Carolo Recycling

## Grosse déception pour les riverains opposants au projet Carolo Recycling : le permis a été accordé. Des recours se profilent.

Tant à Châtelet qu'à Aiseau-Presles, les autorités communales avaient remis un avis négatif – qui n'était toutefois que consultatif – sur la demande de permis unique de Carolo Recy-

cling. Ils appuyaient ainsi le comité de riverains Stop à Carolo Recycling, qui lutte contre ce projet de centre de recyclage de déchets inertes et de centrale à béton à l'ancienne décaperie de la Praye. Mais c'était aux fonctionnaires délégué et technique de la Wallonie de trancher. Malheureusement, pour les opposants, en faveur du demandeur, puisque la précieuse autorisation lui a été accordée.

La mobilisation contre ce projet ne faiblit pas pour autant. Du côté du comité des riverains, par la voix de Jean-Claude Grolaux, par ailleurs élu du groupe Ensemble

au conseil communal d'Aiseau-Presles, on promet d'ores et déjà de lancer une procédure de recours.

Les dirigeants communaux sont sur la même longueur d'ondes dans les deux entités concernées. À Châtelet, le porte-parole du bourgmestre, Daniel Vanderlick (PS) a fait savoir que le collège communal resterait cohérent avec l'avis négatif qu'il avait remis et proposerait au conseil d'introduire un recours auprès du ministre Carolo Di Antonio (cdH).

Son collègue d'Aiseau-Presles, Jean Fersini (PS), déplore que l'avis des deux communes, qui repré-

sentent 50 000 habitants au total, n'ait apparemment pas compté. Sur le fond, il rappelle que cette activité supplémentaire porterait à un millier le nombre de camions qui traversent la commune.

Bref, le collège aiseau-preslois, qui se réunira le 18 décembre, optera pour un recours auprès du ministre. Il le proposera à la réunion du conseil le soir même, avec l'espoir qu'Ensemble – de tendance cdH – mettra un poids supplémentaire au recours, le ministre appelé à trancher, Carolo Di Antonio, étant du même parti. ■ **B.W.**